

## GESTIONNAIRE D'UNITE COMMERCIALE Spécialisation Buraliste - Bac +2

### Contrat d'apprentissage

#### **Objectif de la formation :**

Former les futurs collaborateurs spécialisés dans les métiers de Buraliste, créateurs et repreneurs de bureau de tabac et/ou presse.

#### **Validation :** Bac+ 2, inscrit au RNCP niveau III

Gestionnaire d'Unité Commerciale spécialisation Buraliste (Tabac—Presse)

#### **Financement :**

Les frais de formation en apprentissage sont pris en charge par la taxe d'apprentissage

#### **Admission :**

Justifier d'un Bac ou d'une certification de niveau IV, étudiant, demandeur d'emploi

#### **Durée :**

980 h en centre de formation sur deux ans

#### **Contenu pédagogique :**

##### **Gérer ou commercialiser des produits :**

Préparer et concevoir l'action de vente et/ou promotion — Vendre en face à face — Participer à la gestion des flux — Passer une commande — Assurer la négociation fournisseurs — Se situer dans l'environnement du commerce et de la distribution — Gérer le produit de son entrée magasin à la sortie réserve — Présenter et implanter des produits sur une surface de vente dans le respect de la législation

##### **Participer à l'encadrement et à la gestion du personnel :**

Participer à la constitution d'une équipe — Piloter une équipe — Contribuer à la gestion administrative du personnel

##### **Contribuer à la gestion et au développement d'un centre de profit :**

Conduire un projet de développement — Rechercher des axes de développement — Adapter les éléments financiers à un plan de développement — Optimiser les résultats

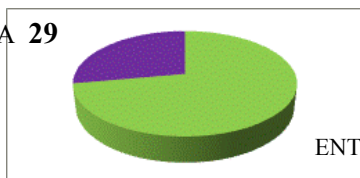
##### **Spécialisation Buraliste :**

Connaître le marché de buraliste et ses spécificités (Presse, Jeux, Timbres...) et ses nouveaux marchés— Cadre réglementaire de la vente de tabac—Evaluation d'un fond de commerce—Création d'entreprise et obligations comptables, fiscales et sociales—Nouvelles technologies spécifiques au métier

#### COMPARAISON ENTRE NOTRE FORMATION ET LE BTS MUC

Nombre de semaines de présence sur 2 ans

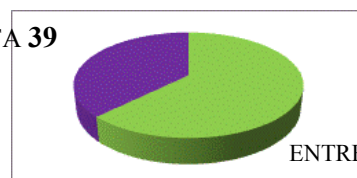
CFA 29



ENTREPRISE 75

GESTIONNAIRE D'UNITE COMMERCIALE

CFA 39



ENTREPRISE 65

BTS MUC

# AIDES VERSEES AUX ENTREPRISES POUR LE RECRUTEMENT D'APPRENTIS

## AIDES DE LA REGION BRETAGNE 2015

### ► Pour les entreprises de 0 à 20 salariés maximum

Aide au recrutement et à l'accompagnement d'un apprenti  
1000€/an

Bonification qualitative pour l'embauche d'un apprenti à l'issue du contrat en CDI ou contrat de génération ( aide versée à Réception de la copie du CDI ou contrat de génération)  
500€

## AIDES DE L'ETAT

### ► Entreprise jusqu'à 10 salariés

Prise en charge totale des charges patronales et salariales sauf cotisations accident de travail, maladies professionnelles et retraite complémentaire (part patronale et salariale)

### ► Entreprise de + de 10 salariés

Exonération partielle des cotisations patronales/prise en charge des cotisations salariales

### ► Crédit d'impôts

1 600€/an limité à la 1ère année de formation

### ► « Zéro charge » pour les entreprises entre 11 et 249 salariés

Compensation des charges patronales pour l'embauche d'un alternant supplémentaire

Rémunération des apprentis		
	18 à 20 ans	21 ans et plus
1ère année	41% du SMIC	53% du SMIC
2ème année	49% du SMIC	61% du SMIC

*La rémunération peut varier en fonction du passif scolaire du jeune*

L'EMBA, Ecole supérieure de la CCI Quimper Cornouaille, est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage : Commerce-Distribution (Negoventis) : « quota » et barème catégorie B